

Compte-rendu CONSEIL D'ECOLE 28 novembre 2016

Excusés : Mme Chaussepied

Présents : Mmes Bany-Aurieux , Dentier, Labasthe, Peslier, Madiot et M Goileau pour les représentants de parents, les 7 enseignants titulaires, M Thébault DDEN, M Gadbin maire et Mme Lardeux adjointe aux affaires scolaires.

Secrétaire de séance : M Pascal Cornu

Le directeur ouvre la séance à 17H30

I. Lecture du PV d'installation du conseil d'école 2016-2017 : élection du 07/10/2016

NOMBRE D'ELECTEURS INSCRITS	:	215
NOMBRE DE VOTANTS	:	132 soit 61,39 %
BULLETIN BLANCS ou NULS	:	10
SUFFRAGES EXPRIMES (S)	:	122
NOMBRE DE SIEGES A POUVOIR (N)	:	7
NOMBRE DE SIEGES POURVUS	:	7

ONT ETE PROCLAMES ELUS :

LISTES	TITULAIRES	
<u>Indépendante</u> <u>Regroupement</u> <u>de parents</u>	BANY-AURIEUX	Pauline
	CHAUSSEPIED	Aurélie
	DENTIER	Linda
	LABASTHE	Patricia
	MADIOT	Alexandrine
	PESLIER	Malika
	UITJTDEHAAGE	Tessa
	GOILEAU	Sébastien
GALON	Elodie	

Soit 7 titulaires et deux suppléants. Le directeur se félicite de la bonne participation et du nombre important de représentants de parents avec cette année 7 titulaires et 2 suppléants .

II. Lecture des attributions et du fonctionnement du conseil d'école

- Règlement intérieur de l'école
- L'utilisation des moyens alloués à l'école
- Les conditions de fonctionnement matériel et financier de l'école
- L'organisation du temps scolaire
- Les activités complémentaires éducatives, sportives ou culturelles
- Les activités péri et post-scolaires
- Les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés
- La restauration scolaire
- La garde des enfants
- Les projets d'action éducative
- L'hygiène scolaire

III. Rentrée scolaire :

La rentrée scolaire s'est effectuée dans de bonnes conditions. Nous avons enregistré la venue d'un nouveau collègue, Olivier Guais, nommé à titre définitif et Mme Couturier a repris un temps complet.

Madame Aubert a été, à nouveau nommée, sur le ¼ temps de la décharge de direction.

On peut noter la stabilité de l'équipe enseignante qui permet un travail efficace sur la durée. Seuls, les départs à la retraite permettent le renouvellement de l'équipe pédagogique. Le directeur en profite pour annoncer mon départ à la fin de l'année scolaire, une demande dans ce sens ayant été faite en septembre. M Cornu participera au mouvement annuel des enseignants en 2017 et postulera pour la direction de Coudray . A noter cependant 8 départs échelonnés de la rentrée à la toussaint dus à des déménagements.

➤ Tableau des effectifs 2016/2017 des **165 élèves** (166 l'an dernier à la même période)

CLASSE 1	CLASSE 2	CLASSE 3	CLASSE 4	CLASSE 5	CLASSE 6	CLASSE 7
TPS 1	MS 18	GS 9	CP 14	CE1 11	CE2 09	CM1
MS 22	GS 7	CP 12	CE1 8	CE2 14	CM1 16	CM2 24
23	25	21	22	25	25	24

- Les effectifs répartis cette année permettent de travailler dans de bonnes conditions : c'est important en particulier pour les classes 3 et 4 .
- Il est prévu d'accueillir au moins 2 TPS en janvier . On fera rapidement le point avec la mairie et les parents pour en accueillir éventuellement d'autres dans la limite des places disponibles.
- Le groupe des CM2 est assez important (24). Les futures inscriptions devront combler le plus possible ces départs. Des logements libérés (location et vente) et la mise en place d'un nouveau lotissement devraient permettre d'accueillir des familles nouvelles.
- Nous n'avons pas réussi à effectuer des cours simples en dehors des cm2 et des PS.
- Les enfants sont répartis selon leurs âges.
- Nous avons 5 enfants avec 1 an de retard soit 3.03 % et nous avons 1 enfant avec 1 an d'avance soit 0.6 % . Les redoublements sont exceptionnels (maladie) et sous l'autorité de l'inspection.

IV. Evaluations diagnostiques

Nous avons réalisé des évaluations pour les CE2 CM1 et CM2. Voici, les résultats des élèves concernés :

FRANCAIS	Moins de 33% non atteint	33% à 50% Partiellement atteint	51% à 66% atteint	67% et plus Expert ou dépassé
CM2	1	2	9	12
CM1			4	12
CE2	2	4	12	5
TOTAL	3	6	25	29

MATH	Moins de 33%	33% à 50%	51% à 66%	67% et plus
CM2	1	1	7	15
CM1		1	3	12
CE2		2	10	11
TOTAL	1	4	20	38

Les résultats en mathématiques et ceux de français sont bons dans l'ensemble avec cependant le grand écart : un nombre important d'élèves sont « experts » mais des enfants semblent en grande difficulté notamment en français en CE2 ET CM2.

- *En français : 85,71 % des enfants ont des bons ou très bons acquis.*
- *En mathématiques : 92,06 % des enfants ont des bons ou très bons acquis.*
- *Cette année sera une année de transition avec la mise en place progressive des nouveaux programmes en primaire, un nouveau mode de fonctionnement avec une nouvelle répartition des cycles et l'utilisation du livret numérique universel du cp à la 3^e que nous allons tenter de mettre en place le plus rapidement possible.*

L'école est d'abord et surtout un lieu de transmission du savoir. Notre école peut se réjouir des excellents résultats aux évaluations nationales passées lors de l'année scolaire dernière. (voir dernier conseil d'école de l'année 2015 2016)

V. SORTIES et interventions

- Nous favorisons au mieux les sorties pédagogiques qu'elles soient sportives, culturelles ou découvertes.
 - **sportives** : piscine de la GS au CM2 les premier et troisième trimestres et escalade en juin pour les classes de CE2CM1 et de CM2. Nous regrettons, comme l'an passé , l'absence de rassemblements athlétisme, endurance, sport collectifs ...qui ne sont possibles désormais qu'avec l'adhésion préalable à l'USEP .
 - **culturelles** : 2 spectacles de cinéma et/ou du CARRE par classe, concert rock /BD aux ursulines pour les ce2/cm1 et cm2, visite exposition art contemporain au Géneteil sans doute à l'occasion des 40 ans du centre Pompidou, à définir (classe de cm2 et ?)... Au moins la participation à deux opérations proposées par la médiathèque de Château-Gontier (classes de MS GS et CM2).
Projets chant / chorale « avant le printemps » sur le patrimoine mayennais sur toute l'année (intervention de Marie Pierre Blond professeur au conservatoire de Château-Gontier) avec un concert final aux ursulines (enregistré) pour les classes de ce2cm1 et cm2 de Coudray ainsi que l'école de Fromentières. Le projet est bien parti ; il sera peut être complété par un aspect arts plastiques : on a eu l'intervention de l'illustrateur du livret cd Vincent Moreau.
Projet danse à l'école pour les classes de gs cp et ce1 ce2 avec l'intervention de Pierre Imbert professeur de danse...
Participation à des opérations exceptionnelles en lien avec la lecture et/ou l'écriture à la médiathèque de Château-Gontier : 2 classes y participeront cette année les cm2 et les ms gs.
 - **proposition de journée découverte** : La classe de cm2 n'a pu participer l'année précédente à la journée citoyenne ... La participation à cette journée très intéressante aura lieu le 19/05/2017 : elle s'inscrit totalement dans le cadre du parcours citoyen. D'autre part, dans le même esprit, la Jeune Chambre Economique propose une action « être citoyen responsable » avec une sortie à Château-Gontier programmée sans doute en janvier par la jeune chambre économique et qui s'adressera plutôt aux CE CM . Les modalités de fonctionnement ne sont pas encore définies ; notre participation dépendra de celles-ci. On prendra contact avec les responsables de la JCE .

- Les enfants de cm2 participeront comme chaque année à la sortie de sensibilisation proposée par la prévention routière (« permis cycliste »), ainsi qu'à l'opération de sensibilisation aux risques d'internet avec je l'espère la participation des gendarmes comme il y a 2 ans. Une demande sera faite auprès des gendarmes pour la participation des ce2 au permis piéton.

➤ Nous favorisons également les interventions au sein de l'école.

- bibliothèque à Coudray avec des opérations exceptionnelles comme le prix Bull'gommes (ce2 cm1 cm2) , la lecture de contes et/ou histoires pour les plus jeunes ; nous remercions en particulier les bénévoles pour leur investissement.
- Participation à la semaine académique de la maternelle avec entre autres actions, la soirée proposée le jeudi 10 novembre (doudou pyjama) qui a eu beaucoup de succès : intervention des enseignantes, de bénévoles de la bibliothèque et de Mme Couturier (cf ci-dessous).
- **Lire et faire lire** : association créée par Alexandre Jardin pour favoriser l'apprentissage de la lecture. Madame Couturier intervient auprès des GS toute l'année.

Toutes ces sorties et actions s'inscrivent dans une volonté de l'école de favoriser les échanges et ouvrir l'enfant d'une commune rurale sur le monde extérieur (projet d'école). Elles s'inscrivent toujours dans le cadre de projets pédagogiques proposés , choisis et portés par les enseignants avec l'aide de professionnels, d'associations (Mayenne culture par exemple) , de collectivités (en particulier la commune, la communauté de communes ou le conseil départemental) .

Nous remercions l'association des parents qui nous permet de réaliser tous ces projets en prenant en charge une partie de ces projets (en particulier le transport).

VI. Sécurité :

Nous avons effectué un exercice incendie le 30 septembre qui s'est bien passé, les enfants et personnels ayant été très réactifs. Quelques détails ont été signalés dans un compte-rendu adressé à la mairie (blocs de secours, intensité de l'alarme en maternelle...)Il en est de même avec l'exercice PPMS INTRUSION effectué le 18 octobre .Une sonnette a été mise en place en primaire puisque désormais, dans le cadre vigipirate, les portails seront fermés ainsi que la porte d'entrée principale . Une information relative à tous ces points concernant la sécurité avait été donnée aux parents lors de la première réunion à leur intention le 30 septembre.

VII. BUDGET 2017

Nous disposons d'un budget de 9000 euros dont 1500 seront affectés aux nouveaux programmes . Le reste est réparti selon les 7 classes au prorata du nombre d'élèves (34euros par élèves), la part restante étant commune ; elle permet d'acheter du papier (photocopieur) mais aussi du matériel : téléphones pour la maternelle, matériel de sport et de cour , vidéo projecteur pour la classe de M Guais ...Nous constatons que le matériel informatique est vieillissant et il est important d'anticiper son renouvellement dès maintenant: une évaluation (avec la mairie, l' école, la société Clavreul) du parc informatique sera établie en décembre . Une réflexion est déjà engagée par les enseignants quant aux technologies qui semblent les plus pertinentes (investissement conséquent) pour les années à venir. Plusieurs possibilités s'offrent à l'école : le directeur a eu l'occasion d'en parler lundi dernier avec le pôle informatique de l'inspection académique (RUN) qui nous les a présentées.

VIII. BILANS

Bilan de la réunion du PEDT du 21/09 /2016

Rythmes scolaires rappels :

A. TAP : Première organisation 2013/2014 :

L'organisation proposée a permis d'avoir le même rythme « avant réforme » avec cependant une augmentation de 30 minutes à la pause méridienne. Les TAP ne concernaient que les cantiniers, il y avait deux services de cantine.

B. TAP : Une nouvelle organisation en septembre 2014

La commune a changé l'organisation des TAP en :

- Effectuant 1 seul service de cantine (75 à 90 enfants)
- Permettant à tous les enfants de venir aux TAP (cantinier et non cantinier)

C. Quel bilan après 2 ANS de cette nouvelle organisation?

On peut regretter qu'aucune enquête préalable n'a été réalisée contrairement à ce que le comité de pilotage du PEDT avait souhaité mettre en place pour évaluer le fonctionnement des différents moments que vivent les enfants (garderie, cantine, TAP). Cependant un bilan a été réalisé lors de cette réunion et M le maire se charge d'évoquer certains points, en particulier : le coût supporté par la collectivité, le nombre important d'enfants (tous peuvent y participer (cantiniers ou non), le fait que le placement des TAP après le repas du midi ne permet pas d'avoir un temps d'activité suffisant (45min), le temps consacré au pointage (appel) trop important...Les élèves sont toujours demandeurs des activités proposées. Il faudrait par contre proposer la possibilité de moments calmes et la mise en place de jeux de société pour les élèves qui désirent une pause (la responsable bibliothèque signale qu'une malle jeux est accessible pour les enfants de maternelle comme des primaires) .

Perspectives : pas de changement de fonctionnement en perspective pour l'année 2016 /2017, une réflexion sera menée en collaboration avec tous les partenaires du PEDT sur l'évolution à apporter aux horaires des TAP, une personne supplémentaire sera embauchée pour faire face à l'augmentation des TAP

D . **APC** Pratiquement tous les enfants restent en APC sauf 2 dans les classes de Messieurs Bir et Cornu. Il est pour les élèves sur la base du volontariat et donc non obligatoire. On constate pour autant, depuis sa mise en place, un nombre de plus en plus important d'élèves .

Monsieur Bir assure ce temps bien qu'il en soit dispensé comme directeur .

Ce système permet d'avoir le même rythme que la maternelle et évite un coût financier pour la commune. Il est consacré théoriquement à l'aide aux leçons. (4X15min) Mais il ne permet pas d'aider les enfants en difficulté, aide qui nécessite un nombre plus restreint . Ce mode de fonctionnement doit être revu à l'avenir car il ne satisfait plus les enseignants. Cela nécessite un changement d'horaires : on passerait dans le cadre proposé actuellement d'une sortie officielle de 16h30 à 16h15, ce changement pouvant être mis en place pour la rentrée prochaine. Il doit cependant être acté par une décision prise si possible lors du second conseil d'école. Les enseignants réfléchiront d'ici là à un nouveau mode de fonctionnement des APC .

E . Bilan réunion cantine : une quinzaine de parents étaient présents à cette réunion où il a été question essentiellement des problèmes engendrés par le non remplacement des cantinières suite à leurs absences (mise en place d'un service extérieur à la commune).

F. Compte-rendu Assemblée Générale de l'association scolaire. Peu de parents à cette réunion ; on ne peut que le déplorer dans la mesure où l'association apporte une contribution essentielle aux projets mis en place par les enseignants de l'école comme on a pu le voir précédemment et qu'on retrouve les mêmes parents qui s'investissent depuis plusieurs années en son sein. Les finances étant très bonnes grâce aux opérations réalisées l'an passé, l'association temporisera en matière d'actions cette année .

G Ménage : Une amélioration avait été apportée l'année dernière pour le ménage des toilettes effectué par une employée communale, cette opération est désormais quotidienne. Par contre, les enseignants constatent que celui effectué les mercredi et vendredi n'est pas suffisant : certaines choses ne sont jamais faites (aérations au-dessus des fenêtres, tables autour des ordinateurs ...) par la société qui intervient sur ces 2 moments. M le maire prend bonne note de ces considérations et les soumettra au conseil municipal.

H Questions diverses. Le directeur rappelle que pour une bonne prise en compte des questions diverses et afin d'assurer une préparation satisfaisante de ce conseil d'école, il est indispensable de les connaître à l'avance, c'est-à-dire au plus tard le mardi précédent le conseil d'école. Désormais, les représentants de parents s'occuperont de la remontée des demandes des parents d'élèves. Un représentant de parents évoque le problème de la mauvaise prise en compte des parkings situés auprès de l'école et de l'utilisation abusive par certains parents du rond point, dédié au stationnement en double file au moment de la sortie. Le maire et le directeur ne peuvent que déplorer le manque de civisme de quelques parents qui n'utilisent pas à bon escient les places de parkings placées un peu plus loin et gênent ainsi l'ensemble des parents. Le directeur rappelle que ces pratiques sont d'autant plus inadmissibles qu'elles ont fait l'objet d'une explication lors de la réunion de rentrée, information dédiée dans le cadre des mesures prises pour l'opération vigipirate.

Le directeur clôt la séance à 20h00.